



La transformation des territoires en grande hydraulique

Les impacts du projet Sebou, Maroc

Julie Poncet, Marcel Kuper, Jeanne Chiche

► To cite this version:

Julie Poncet, Marcel Kuper, Jeanne Chiche. La transformation des territoires en grande hydraulique
Les impacts du projet Sebou, Maroc. Troisième atelier régional du projet Sirma, Jun 2007, Nabeul,,
Tunisie. 17 p. cirad-00262042

HAL Id: cirad-00262042

<https://hal.science/cirad-00262042>

Submitted on 10 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La transformation des territoires en grande hydraulique

Les impacts du projet Sebou, Maroc

J. PONCET Julie¹, KUPER Marcel¹, CHICHE Jeanne²

1. UMR G-EAU, Cirad, 34398 Montpellier Cedex 5, France

2. IAV, Département des sciences humaines, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, BP 6202-Instituts, 10101-Rabat, Maroc

Résumé — Dans les années 1960, le schéma directeur de la mise en valeur de la plaine du Gharb tracé par l'équipe du projet Sebou a suscité de nombreux espoirs concernant le développement de l'agriculture. Trente ans plus tard, les premiers aménagements réalisés et le recul pris, les déçus sont nombreux et les critiques des aménagements, déjà lancées dès les débuts du programme et renforcées au cours du temps, se poursuivent. Ce bilan semble cependant devoir être révisé, ou tout au moins tempéré, quand on distingue deux échelles, globale et locale, de résultats techniques et économiques du programme. Ainsi, l'étude de la transformation des territoires à partir de l'évolution de la situation des douars met en évidence comment les agriculteurs se sont approprié de manière différenciée ces aménagements, aboutissant à une diversité de situations dans la plaine du Gharb. Cet article reprend les premiers résultats de l'approche adoptée, qui se concentre à l'échelle des douars pour comprendre la transformation des territoires, utilisant pour cela les outils dégagés pour l'étude des systèmes agraires ainsi que pour l'étude des réseaux. Des premiers remembrements à l'expérience de l'irrigation, aussi bien à partir d'ouvrages de grande hydraulique que privée, nous verrons que, la maille hydraulique ne correspondant pas au territoire de douar, l'aménagement a été approprié de manière variée. La différenciation est aussi due aux changements et aux différents vecteurs, notamment la main-d'œuvre, qui les introduisent dans les différents territoires.

Introduction

Dès la fin des années 1960, le Maroc fait de la grande hydraulique le pilier de sa politique de développement agricole. La politique des barrages a été essentiellement fondée sur des modèles d'aménagement d'une grande qualité technique, dépendant d'une connaissance très fine du milieu physique. Cependant, l'espace à aménager n'est pas que physique, c'est un « espace social transformé par des groupes humains qui l'ont marqué de leur manière particulière d'occuper et de partager la terre et de produire leurs ressources » (Bouderbala, 1999) et les observateurs commencent à expliquer les dysfonctionnements des périmètres par une insuffisante prise en compte du facteur humain.

La plaine du Gharb a été l'objet d'un plan de développement intégrant : le projet Sebou. Il visait à la protection de la plaine contre les inondations et à sa mise en valeur par l'irrigation. Le plan comportait un volet technique (dimensionnement des infrastructures), un volet agronomique et géographique (assolement en fonction des sols et du climat), un volet économique (intégration entre cultures, élevage et industries, augmentation des revenus des exploitations, rentabilité du projet, participation à l'effort de croissance nationale, au niveau tant de la région que des producteurs), mais aussi un volet foncier (remembrement, réforme agraire en recourant aux terres de colons récupérées) et un volet social et organisationnel. Sur ces points, le projet Sebou préconisait la participation des agriculteurs, et cela à travers leur communauté : le douar. Pour les concepteurs du projet, le douar « *pourrait devenir un interlocuteur*

de l'administration, une organisation responsable dans un plan de mise en valeur » (Projet Sebou, 1968). Sur ces derniers aspects, le projet Sebou suscitait de grands espoirs parmi les agents de développement comme parmi les chercheurs, car pouvant mettre fin à la dualité agraire au Maroc.

Cependant, le projet ne précisait pas dans quelles mesures impliquer les douars dans le processus, mais préconisait une grande souplesse lors de la mise en œuvre. Or, dans la pratique, il fallait compter avec les contraintes de temps, la faiblesse d'une connaissance des ruraux et des agriculteurs, encore en construction (cette lacune était générale dans les références des sciences de l'ingénieur jusqu'aux années 1980), et, par la suite, le désengagement progressif de l'Etat. La mise en œuvre s'est alors concentrée sur les volets techniques, agronomiques et fonciers, applicables de manière plus directe. C'est ainsi que les espoirs des années 1960 ont laissé place à un discours plus négatif envers les aménagements et ne faisant pas de place aux apports positifs qu'on peut reconnaître à ces aménagements. Nous nous attachons ici à présenter comment les impacts des aménagements peuvent être appréhendés, pour redonner leur place aux aménagements hydro-agricoles dans le processus de développement.

Au Gharb, les résultats des aménagements n'ont pas été uniformes et l'on rencontre aujourd'hui dans la plaine une diversité d'occupation humaine et de mise en valeur de la terre, en d'autres termes, une diversité de territoires. Ces territoires, déjà présents avant l'aménagement (la plaine n'était pas vierge d'occupants), ont été fortement transformés suite aux aménagements : transformations des ressources disponibles, évolution et migration des groupes humains, des modes de mise en valeur et de la richesse produite. Pour comprendre quels ont été les impacts des aménagements, il faut d'abord comprendre comment les territoires se sont transformés. Or, nous faisons ici l'hypothèse que pour appréhender la transformation des territoires, et par là, les impacts des aménagements, il faut appréhender comment les agriculteurs, au niveau des douars, intègrent de manière différenciée les aménagements, comme facteur de développement. Aussi tenterons-nous d'illustrer en adoptant une approche par le douar, comment les communautés se réapproprient et reconstruisent leur territoire à partir d'un aménagement hydro-agricole.

Cet article présente les résultats de cette approche appliquée à la rive droite du Sebou. Dans une première partie, il retrace l'histoire agraire de trois douars. Il présente ensuite les vecteurs des changements, notamment les flux de main-d'œuvre, les souks et petits centres urbains, qui ont pris la relève des services publics, qui influent sur les processus de transformation des territoires.

Le contexte : du projet Sebou à la crise hydraulique

A partir des années 1960, se manifeste le souci d'intervention intégrée dans les programmes des grands offices nationaux. C'est ce souci d'intégration qui donnera naissance au projet Sebou, désigné officiellement comme le « plan économique et intégré de développement agricole du bassin du Sebou » (Le Coz, 1968). Le projet Sebou suscitait de grands espoirs pour l'avenir de l'agriculture marocaine. Pour Pascon, le projet Sebou portait à travers l'aménagement et la réforme agraire basée sur le douar la seule solution d'avenir : *« ce qui m'intéressait surtout, c'était l'aménagement et la réforme agraire sur la base du village, qui est à mon sens la seule solution d'avenir de la réforme agraire, car, au niveau général, les situations au Maroc sont trop différentes (...) il n'est pas possible d'appliquer la même loi pour l'ensemble du territoire et la seule cellule sociale vivante au-dessus de la famille, c'est le village, le douar. (...) Le niveau opératoire, la société vivante, c'est le douar ! »* (Pascon, 1980). Pour Le Coz, le projet Sebou devait contribuer à la suppression de la dualité du peuplement agricole et inscrire un « âge social » (Le Coz, 1964).

Les territoires selon le projet Sebou

Outre les infrastructures hydrauliques dimensionnées, le projet Sebou préconisait une certaine mise en valeur agricole, définie dans le cadre de rotations par grand type de sols, définissant ainsi des zones à vocations agricoles. Un autre grand volet des recommandations du projet concernait l'organisation sociale et la participation des agriculteurs, base nécessaire à la réussite des objectifs : *« la réussite du plan de développement de la plaine du Gharb est subordonnée à une participation active de la population : (...) parce que le plan modifie en profondeur, non seulement l'économie mais aussi tout le mode de vie des intéressés : ceci n'est possible qu'avec leur accord, après qu'ils aient compris l'intérêt du plan »* (Projet Sebou, 1968). Afin d'assurer la participation active des agriculteurs, les concepteurs du projet insistaient sur la nécessité de mettre en place des structures de négociations et de responsabilisation, sur la

base de ce qui existait déjà : le douar. Différentes possibilités sont envisagées : la constitution de grandes exploitations (supérieure à 5 ha), sur le fond de la réforme agraire et la formation de grandes unités de cultures de 50 à 100 ha, regroupant les micro-exploitations, n'ayant pu bénéficier de la réforme agraire.

Ainsi, le projet envisageait des territoires constitués de grandes exploitations modernes et de grandes unités de cultures, rassemblées dans de plus vastes ensembles, les zones à vocations agricoles organisées autour d'unités agro-industrielles concentrées dans les petits centres urbains.

Les orientations prises dans la mise en œuvre

A partir des années 1970, le plan quinquennal (1973-1977) puis le plan sucrier (1975-2000) réorientent de manière importante les objectifs du projet Sebou : l'objectif prioritaire devenant l'autosuffisance en sucre du pays, la priorité est donnée à la culture de canne à sucre. Ces réorientations sont reprises dans l'étude de factibilité réalisée par la Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône Languedoc (BRL) en 1976, à la base des études de factibilité remises par l'Office régionale de mise en valeur agricole du Gharb (ORMVAG).

Ainsi, l'étude de factibilité concernant la STI (Seconde tranche d'irrigation) prend certaines distances avec les recommandations du projet Sebou. La limite des 5 ha en irrigué n'est plus de mise (la réforme agraire n'est plus envisagée), et les assolements sont fortement repensés : la rotation riz est maintenue sur les sols de merjas difficiles à drainer, la rotation quinquennale est abandonnée, ainsi que les soles de coton et les agrumes, pour une plus large place aux cultures sucrières. Dans la foulée, la révision du plan d'assolement réaffecte les sols sableux du cordon littoral, à l'origine destinés à l'agrumiculture, à des cultures maraîchères.

Cependant, les cultures sucrières sont prévues dans les exploitations de plus de 2 ha. Dans les exploitations de plus petite surface, la betterave¹ est remplacée par du maïs-grain et une large place est faite aux fourrages. Sans l'exprimer clairement (la BRL ne présente pas de volet élevage), une forte orientation lait est ainsi donnée aux petites exploitations.

Ces nouvelles orientations pour l'aménagement de la plaine sont prises à la veille de l'émergence d'un nouveau contexte politique et économique. Leur mise en œuvre, avec l'aménagement de la STI, coïncide avec les mesures de désengagement de l'Etat marquées par la libéralisation des assolements.

Les déceptions actuelles

Aujourd'hui, après plusieurs années d'expérience de la grande hydraulique au Gharb, les déceptions marquent le discours de toutes les catégories concernées. Les critiques les plus partagées portent sur l'économie d'eau et sont unanimes sur une solution : l'irrigation localisée. D'autres concernent le prix de l'eau et les procédures de son paiement. Pour les agriculteurs, les prix sont trop élevés et les procédures lourdes et trop rigides, voire inéquitable. Pour les services techniques de l'Office, les tarifs sont sans commune mesure avec les besoins de l'entretien des réseaux. A l'Office du Gharb même, on fonde l'inquiétude actuelle sur une mise en cause de la façon dont les aménagements ont été réalisés dans le passé : « *On a investi énormément dans les canaux, dans le béton, dans les stations, mais on n'a pas cru bon de former les gens qui vont recevoir cet équipement. (...) Nous sommes passés à côté et nous sommes en train d'en payer le prix.* »². Des solutions sont recherchées entre la possibilité de confier la gestion en régie à des entreprises privées et une plus grande responsabilisation des agriculteurs.

Les agriculteurs du Gharb ont-ils intégré les aménagements dans leurs stratégies?

Pour Dardour, l'aménagement hydro-agricole est « *un instrument redoutable auquel la société paysanne ait jamais été soumise (...), l'élément acculturateur le plus efficace, car il vise non seulement à la mutation de l'ordre des choses, mais également celui des hommes, de leurs pratiques, ainsi que leur organisation sociale et leur rapport à l'espace.* » (Dardour, 1995).

1 Pour les exploitations de 2 à 5 ha sur dhess et tirs non hydromorphes, la betterave sucrière est maintenue, avec toujours une forte orientation fourrage.

2 Un responsable de l'office, le 21 décembre 2006.

Nos observations amènent à constater que cette assertion ne doit pas être prise dans le sens d'une perte d'identité mais, au contraire, à terme d'une impulsion à l'initiative. En effet, une fois l'aménagement mis en place, les agriculteurs ont eu à reconstruire de nouvelles normes pratiques, à réinventer leur système de production (reste à voir, et c'est l'objet de travaux en cours au sein de notre équipe, dans quelle mesure cette entreprise peut marginaliser et exclure des agriculteurs). Ainsi, le déroulement des événements peut amener les agriculteurs à repenser complètement leur manière de produire et leurs liens à l'espace pour mettre à profit les opportunités ou dépasser les contraintes nouvelles pour s'approprier le nouveau contexte.

Le Gharb en donne une bonne illustration. La multitude des situations s'y explique par la grande différence des conditions de départ et des attitudes face aux aménagements. Soulignons déjà que, alors que la déception est volontiers présentée comme totale et uniforme, les agriculteurs du Gharb reconnaissent ce que le projet leur a apporté : *« Au début, on ne travaillait pas bien le sol, on utilisait la zouja (traction attelée à 2 animaux, 2 vaches ou 2 mulets). Il n'y avait pas d'engrais et on ne faisait pas de traitements. On ne produisait pas assez : dans le meilleur des cas, on faisait 25 sacs de blé par hectare. Avec l'irrigation, les choses ont changé, on travaille le sol avec la zouja, le tracteur et la charrue à disque. On apporte des engrais de fonds et de couverture et on arrive à faire jusqu'à 50 sacs par hectare. »*³.

Méthodologie

Le principe de base de la démarche est de partir d'une entité humaine et géographique, le douar et de comprendre les changements qui ont eu lieu à la suite des aménagements hydro-agricoles. La démarche s'appuie sur le concept de système agraire et notamment sur l'étude de l'histoire agraire (Ferraton, 2003), ainsi que sur l'étude des réseaux, développée par Darré (2006).

Le concept de système agraire permet d'appréhender la façon dont une société rurale exploite son milieu. Nous intéressant à la transformation des territoires, nous abordons les systèmes agraires de manière dynamique, à la fois spatiale et temporelle.

Pour comprendre la transformation de ces systèmes agraires, l'étude des réseaux sociaux, locaux et dans des espaces plus vastes, nous permet de comprendre les liens qui existent entre les différents territoires et d'aborder les flux de changements et d'innovation. Aussi dans un deuxième temps nous intéressons-nous aux vecteurs de changements.

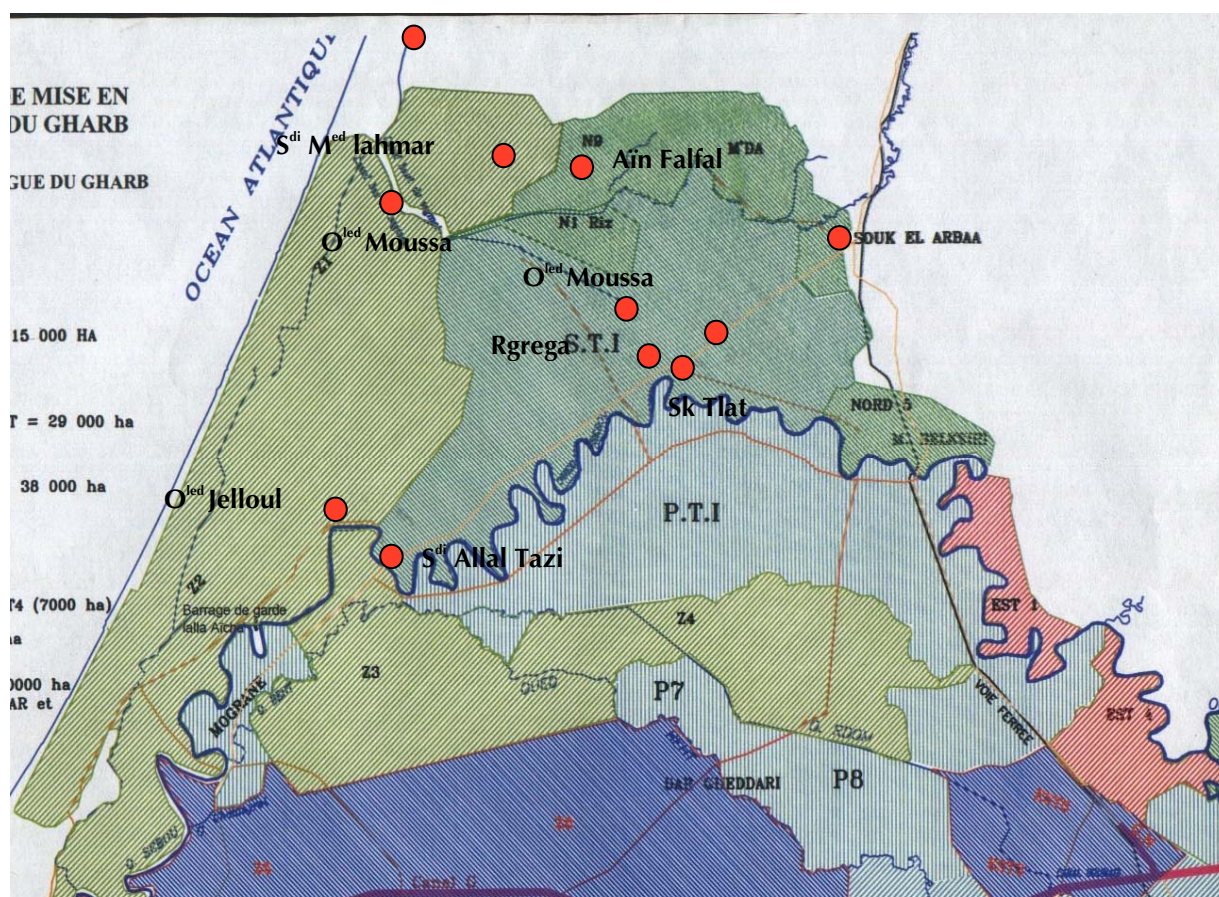
Nous avons commencé par choisir un douar au hasard à l'intérieur de l'aménagement, le douar Rgrega, situé dans la commune rurale de Souk Tlat. L'étude de l'histoire agraire de ce douar permet d'identifier plusieurs changements, et des flux fonciers (achat, location...), qui mobilisent différents réseaux. Remonter ces réseaux permet d'élargir la connaissance à des territoires différents et à d'autres groupes et de réitérer l'analyse selon la même méthode dans les nouveaux douars identifiés.

L'étude des réseaux sociaux, lancée à partir du douar Rgrega, a permis d'identifier une dizaine d'autres douars ou coopératives de la réforme agraire (figure 1), à la fois dans l'aménagement, mais aussi hors aménagement. Les liens entre zone aménagée et zones non-aménagées sont très étroits et elles sont parfois dépendantes l'une de l'autre, aussi avons-nous intégré les douars situés hors aménagement dans l'échantillon. Dans cet article nous présentons les résultats concernant trois de ces douars, dont l'étude a été plus poussée. Deux à trois passages ont été effectués par douar : tout d'abord un premier passage concernant l'histoire agraire et un second concernant plus précisément les vecteurs de certains changements, repérés lors du premier passage. Lors de ces deux passages une vingtaine d'entretiens ont été réalisés au total, à partir de deux guides d'entretien complémentaires (histoire agraire et étude des réseaux, vecteurs de changements).

Pour compléter la compréhension des dynamiques et varier les points de vue, des entretiens ont aussi été effectués auprès de techniciens et cadres de l'office, et d'agents des sucreries.

Un troisième passage est en cours, au sein des trois douars. Une enquête rapide, concernant la situation individuelle des agriculteurs (foncier, superficies exploitées, système de culture et d'élevage, indicateurs de richesse), a déjà été menée au près d'une quinzaine d'agriculteurs du douar Rgrega. Cette enquête a pour but de vérifier les hypothèses formulées lors des deux premiers passages et de quantifier la richesse produite au niveau de chaque douar.

³ Un agriculteur, ayant-droit des terres collectives du douar Rgrega.



Histoire agraire de la rive droite du Sebou

Nous présenterons ici l'histoire agraire de trois douars ayant des liens fonciers : le douar Rgrega, le douar Ouled Moussa et le douar Ouled Mansour. Les principales caractéristiques de ces douars sont présentées dans le tableau I.

Tableau I. Caractéristiques principales des douars étudiés.

Douar	Localisation administrative du douar	Superficie totale de terres collectives	Nombre total d'ayants-droit des terres collectives	Répartition des terres collectives selon les types de sols ⁴
Rgrega	Souk Tlat (actuel C3)	24 ha	36 ayants-droit	• 2ha de dhess (actuel C3) • 22ha de tirs (actuel N2)
O ^{led} Moussa	Sidi Mohammed Lahmar (non aménagé)	145 ha	50 ayants-droit	• 100 ha de rmels (non aménagé) • 45 ha de tirs (actuel N2)
O ^{led} Mansour	Sidi Mohammed Lahmar (non aménagé)	1 350 ha	460 ayants-droit	• 1 000 ha de rmels (non aménagé) • 350 ha de tirs (actuel N1)

Dans les trois douars, coexistent des terres collectives et melk. La majorité des habitants des douars sont des ayants-droit à la terre collective. Certains possèdent en plus des terres melk. Les propriétaires (mellaka, melkistes) non ayants-droit ont immigré récemment de douars voisins à la faveur de ventes de terres. Une partie des villageois sans terre sont nés après le dernier partage des terres collectives ; les autres ne remplissaient pas, lors des partages, les conditions permettant d'en bénéficier; une minorité est arrivée récemment à la recherche de travail.

4 Les dhess sont des terres limono-argileuses que l'on retrouve principalement le long des oueds, tandis que les tirs sont des sols argileux plus lourds, que l'on retrouve à l'intérieur de la plaine, enfin, les rmels sont des sols sableux que l'on retrouve sur le cordon littoral.

Nous débuterons ici l'histoire agraire, dans les années 1960, juste avant l'aménagement. Cela nous permettra de comprendre comment les agriculteurs de ces douars ont reçu les innovations et ont modifié leur appréhension de leur territoire tout au long de l'aménagement.

Les années 1960 : inondations et agriculture de décrue

Dans les années 1960, chaque douar possédait un finage particulier : les terres collectives des douars de Sidi Mohammed Lahmar (O^{led} Moussa et O^{led} Mansour) se répartissaient sur *rmels*, autour des actuelles habitations des douars et sur *tirs* (figure 2). Les habitations étaient situées à proximité des *tirs*, où les agriculteurs pratiquaient une agriculture de décrue, les *rmels* étant réservés au parcours.

Les terres collectives du douar Rgrega sont, elles aussi ; réparties en 2 lots : au niveau des *tirs* et des *dhess*, où sont situées les habitations. Les *dhess* sont cultivés en blé dur, blé tendre, orge, fève et pois chiche, tandis que les *tirs* sont réservés au fourrage, comme le bersim, en plus des cultures céréalières. A cette époque, des Espagnols louent des terres au N2 pour cultiver la pastèque, qu'ils mènent en bour. Les habitants de Rgrega leur louent leur force de travail.

A cette époque, les inondations sont fréquentes et de nombreuses terres sont non labourables, notamment au niveau des merjas où se situent les terres collectives de O^{led} Mansour, les seules exploitations à pratiquer l'irrigation sont les domaines coloniaux sur les relevés du Sebou, à partir de pompage dans l'oued.

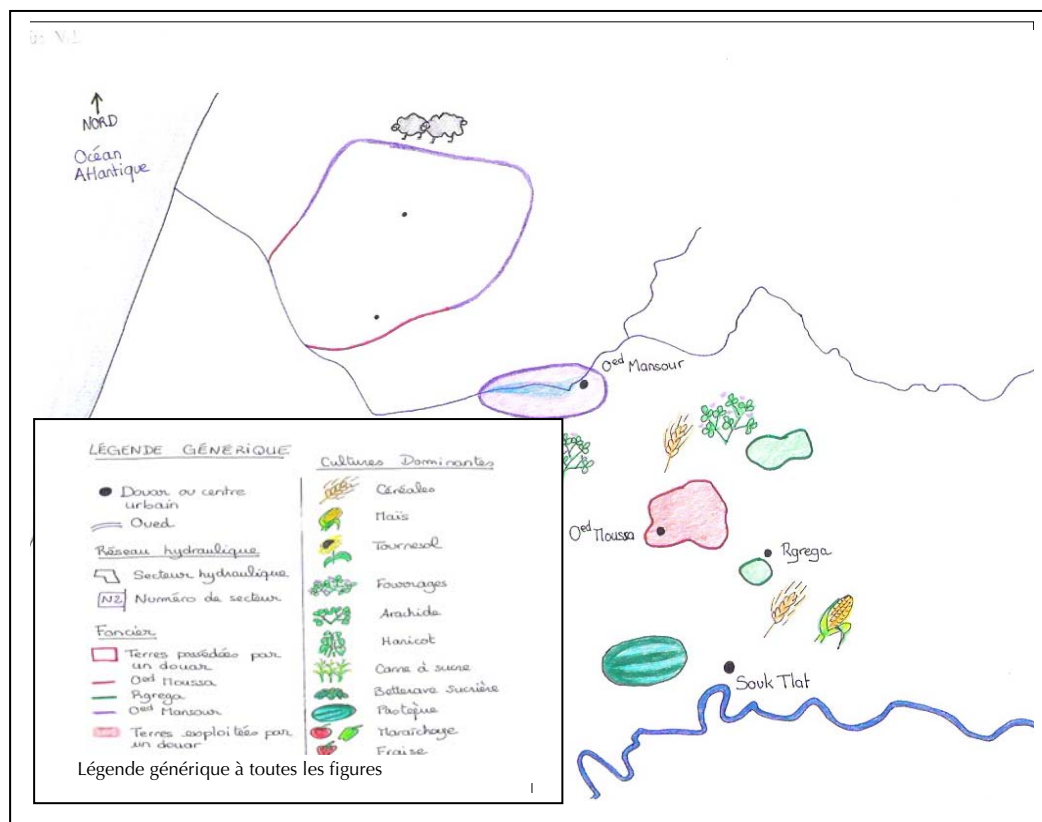


Figure 2. Territoires des trois douars dans les années 1960.

Les années 1970 : les premiers remembrements

Les années 1970 marquent le début des grands barrages, les terres en rive droite sont progressivement à l'abri des risques d'inondations et les *tirs* sont plus systématiquement mis en valeur. Les agriculteurs de O^{led} Mansour peuvent notamment cultiver des fourrages comme le bersim, et vont progressivement mettre en culture les parcours. A cette époque, on observe une migration des *tirs* vers le *rmel*, où les agriculteurs mettent en place de l'orge, du blé et du maïs. En effet, les agriculteurs commencent à anticiper les processus de remembrement. Les parcelles sur *tirs* sont déjà attribuées, et le remembrement, qui ne saurait tarder, devrait suivre la liste des ayants-droit, reconnue par la jmaâ. Sur *rmels*, cependant, les terres

n'étant pas alloties, les risques sont plus grands de se voir exclu de la liste des bénéficiaires lors du prochain remembrement. Aussi certains agriculteurs préfèrent se rapprocher des *rmels* afin de s'assurer un accès plus sûr aux terres collectives. Progressivement, les douars situés sur le *tirs* se déplacent vers le *rmel* : on construit de nouvelles maisons sur le *rmel*, mais on garde les maisons sur le *tirs*.

Suite à la progression des barrages, on procède au remembrement des parcelles pour permettre l'aménagement interne. Lors du remembrement au niveau de la STI, on recense les melkistes ayant un titre de propriété, la superficie et le type de sol de leurs terres⁵. Concernant les collectifs, on recense le nombre d'ayants-droit, que l'on fixe définitivement, et la jmaâ réattribue les lots une fois le remembrement effectué. Le premier remembrement a lieu au C3, en 1977. Le lot du collectif de Rgrega est regroupé et redivisé de manière définitive entre les 36 ayants-droit du collectif : chaque ayant-droit reçoit 600 m² de *dhess* sur le secteur C3, répartis sur deux blocs de la maille hydraulique. Le N2 est lui remembré en 1981. A cette occasion, les ayants-droit de Rgrega demandent à ce que leurs lots soient rapprochés des habitations, ce qu'ils obtiennent. Sur le secteur N2, les ayants-droit du collectif de Rgrega reçoivent chacun 0,6 ha de *tirs*, tandis que ceux de O^{led} Moussa, 0,9 ha chacun⁶.

Tableau II. Dates de remembrement et début de l'irrigation par douar et secteur.

Douar	Secteur	Date remembrement par secteur	Date début de l'irrigation	Superficie par ayant-droit par secteur
Rgrega	C3	1977	1984	600 m ²
	N2	1981	1992	0,6 ha
Oled Moussa	N2	1981	1992	0,9 ha
	Rmels	1986	1986	2,1 à 2,2 ha
Oled Mansour	N1	1994	1996	1,5 ha
	Rmels	1986	1986	1 à 30 ha

D'autres transformations foncières ont aussi lieu, dans les années 1970, l'Etat procède à la marocanisation des terres en récupérant progressivement les terres exploitées par les colons et en les intégrant au domaine privé de l'Etat. Cependant, à la veille, des entrepreneurs citadins et des agriculteurs achètent à bas prix les terres que les colons liquident avant leur reprise par l'Etat. Ainsi trouve-t-on des agriculteurs de O^{led} Mansour ayant des terres melks au douar Rgrega, et des agriculteurs de Rgrega avec des terres melks dans les actuels secteurs C3 et N3.

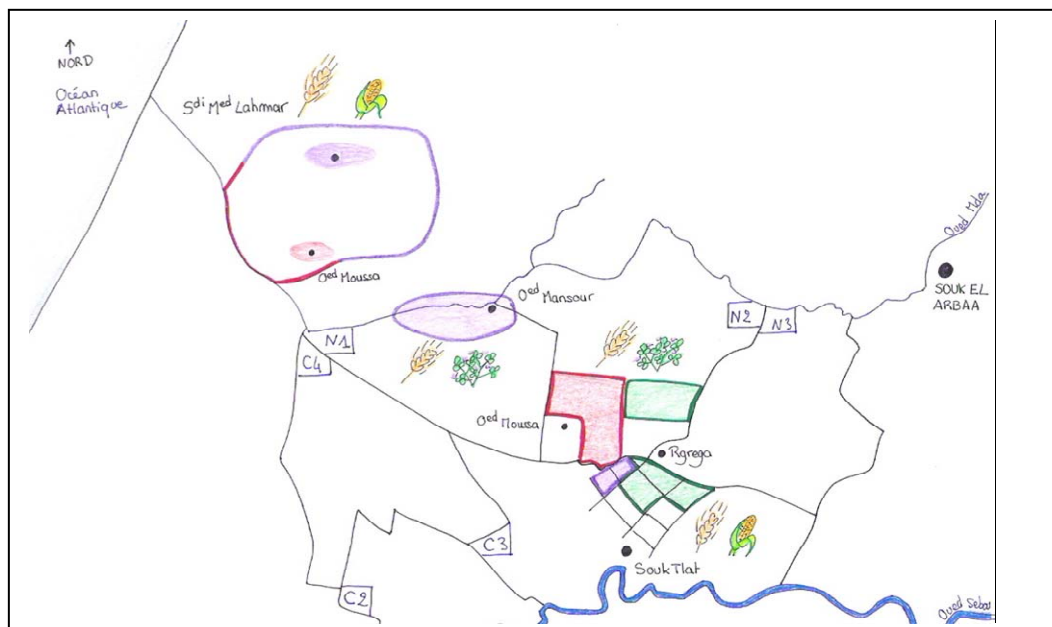


Figure 3. Territoires des trois douars dans les années 1970.

5 Au moment du remembrement, on réduit de 10 % les superficies recensées, pour les besoins de l'aménagement (pistes, canaux...). Les superficies peuvent aussi varier selon le type : un agriculteur possédant un hectare sur *dhess*, recevra plus d'un hectare sur *tirs*, considéré comme ayant un plus faible potentiel agronomique.

6 Le collectif de O^{led} Moussa regroupe environ 50 ayants-droit, dont 45 ont des terres sur *rmels* et sur *tirs*, les autres n'ayant des terres que sur *tirs* (ceux qui n'ont pas migré vers S^{di} M^{ed} Lahmar).

1985 : les débuts de la grande hydraulique et du pompage privé en rive droite

1985 marque un tournant pour les trois douars, qui connaissent le début de l'irrigation : la grande hydraulique sur *tirs* et l'irrigation privée par pompage dans la nappe sur *rmels*. En effet, au secteur C3, l'eau arrive en 1984 et le secteur est complètement mis en eau en 1986, tandis qu'à cette même période, les agriculteurs situés à S^{di} M^{ed} Lahmar mettent en place les premiers forages, pour irriguer l'arachide.

Au C3, l'eau arrive en même temps que la canne à sucre, réservée au *dhess*. L'aspersion au C3 permet aux agriculteurs de Rgrega d'irriguer le bersim traditionnellement non présent sur ce secteur en bour.

L'année 1986 est une année clef pour les collectifs de S^{di} M^{ed} Lahmar : la plupart des ayants-droit des deux collectifs s'installent définitivement à S^{di} M^{ed} Lahmar, attiré en partie par l'irrigation naissante, mais surtout par l'arrêt du partage des collectifs. A partir de 1986, toutes les terres *rmels* sont définitivement réparties entre tous les ayants-droit : 45 ayants-droit à O^{led} Moussa, reçoivent entre 2,1 et 2,2 ha, tandis que 460 ayants-droit de O^{led} Mansour reçoivent de 1 à 30 ha⁷. Une fois les terres attribuées et sécurisées, les agriculteurs investissent dans des forages, et cultivent l'arachide, la pomme de terre et le haricot, irrigués gravitairement à partir de la nappe.

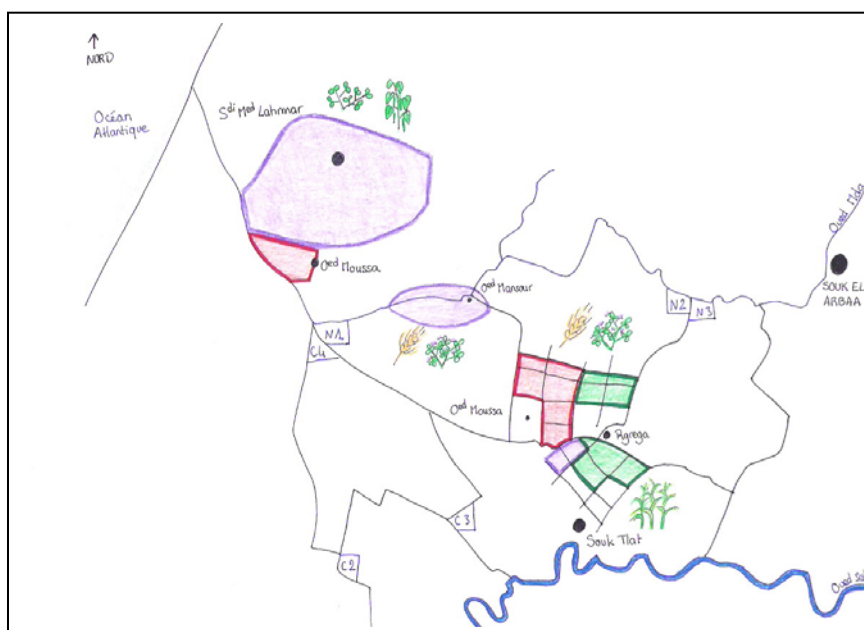


Figure 4. Territoires des trois douars en 1985.

1995 : le début du déclin des cultures industrielles

A partir de 1994, l'aménagement s'étend rapidement, l'eau arrive au secteur N2, et le remembrement au N1 est rapidement suivi en 1996 par la mise en eau du secteur. Les 235 agriculteurs du collectif de O^{led} Moussa ayant des parts au N1 reçoivent 1,5 ha chacun de casiers rizicoles.

Au N2, en *tirs*, c'est la betterave sucrière qui est introduite, cultivée en parallèle des céréales, et du bersim. Au C3, la canne à sucre est en régression, suite aux mauvais rendements après 5 coupes, et aux difficultés de mener la canne sur 600 m². Tous les ayants-droit dessouchent mais ne replantent pas. Les petits lots sont alors menés selon une rotation céréales bersim.

Au N1, les terres sont aménagées pour la riziculture, qui est massivement adoptée pendant 2 à 3 ans, mais qui chute brutalement suite à des problèmes de commercialisation.

7 La répartition des parts de collectif varie traditionnellement selon les jmaâ : soit par le nombre de tente ou foyer (1 part par tente), soit par la force de labour (1 part par atelier de traction ou *zouja*). Ceci explique en partie les variations entre les ayants-droit, d'autre stratégies ayant aussi eu cours au moment du partage pour acquérir un maximum de parts.

Tableau III. Cultures dominantes par secteur de 1960 à nos jours.

Secteur et douars concernés	Cultures dominantes en 1960	Cultures dominantes en 1970	Cultures dominantes en 1985	Cultures dominantes en 1995	Cultures dominantes en 2000
N1 • O ^{led} Mansour		Céréales Fourrages		Riz	Céréales et tour- nesol
N2 • O ^{led} Moussa • Rgrega		Céréales Fourrages		Betterave Céréales Fourrages	Pastèque Céréales Fourrages
C3 • Rgrega		Céréales Maïs	Canne à sucre		Céréales Fourrages
Rmels • O ^{led} Moussa • O ^{led} Mansour	Pâturage	Céréales Maïs	Arachide Pomme de terre Haricots	Arachide Pomme de terre Haricots	Pastèque Arachide Haricots Poivrons

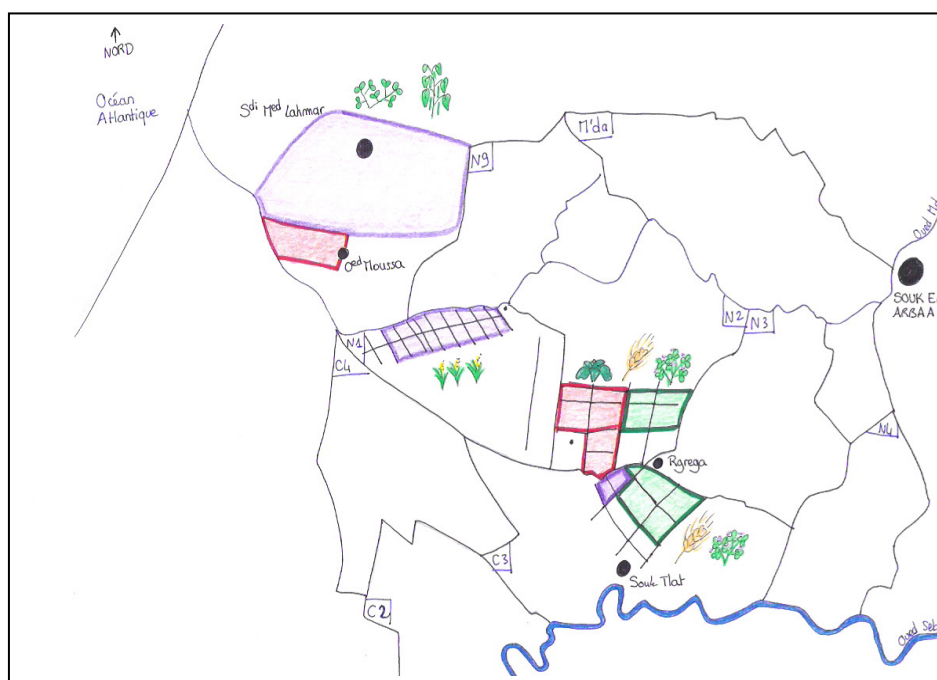


Figure 5. Territoires des trois douars en 1995.

Les années 2000 : dynamisme du goutte-à-goutte et déclin de la grande hydraulique

A partir des années 2000, on voit les agriculteurs de S^{di} M^{ed} Lahmar se replier sur le *rmel* et laisser en location les *tirs*. Au N1, c'est l'éloignement des parcelles, l'arrêt de l'irrigation et de la riziculture qui pousse les ayants-droit à louer leurs terres à des agriculteurs du collectif possédant des tracteurs et des moyens, qui mettent en place des céréales sur de grandes superficies reconstituées à partir des terres louées. Au N2, les ayants-droit de O^{led} Moussa délaissent les *tirs* trop éloignés et demandant beaucoup de main-d'œuvre pour de faibles résultats⁸ pour investir dans le goutte-à-goutte et le maraîchage sur *rmel* et laissent en location leurs terres principalement aux ayants-droit de Rgrega. Cette période marque l'essor du goutte-à-goutte au niveau de S^{di} M^{ed} Lahmar et la production du maraîchage : haricot, pastèque, tomate fruit, poivron, aubergine... Au N2, certains agriculteurs de Rgrega délaissent aussi la betterave pour la pastèque, dont ils ont repris et amélioré les techniques depuis les Espagnols en 1965.

⁸ Au N2, la betterave était cultivée pour avoir accès à l'eau d'irrigation. Cette culture, sur des parcelles éloignées, très consommatrice de main d'œuvre, se retrouve moins attractive que le maraîchage en goutte-à-goutte. De nombreux agriculteurs se sont aussi endettés vis-à-vis de l'office suite à cette culture.

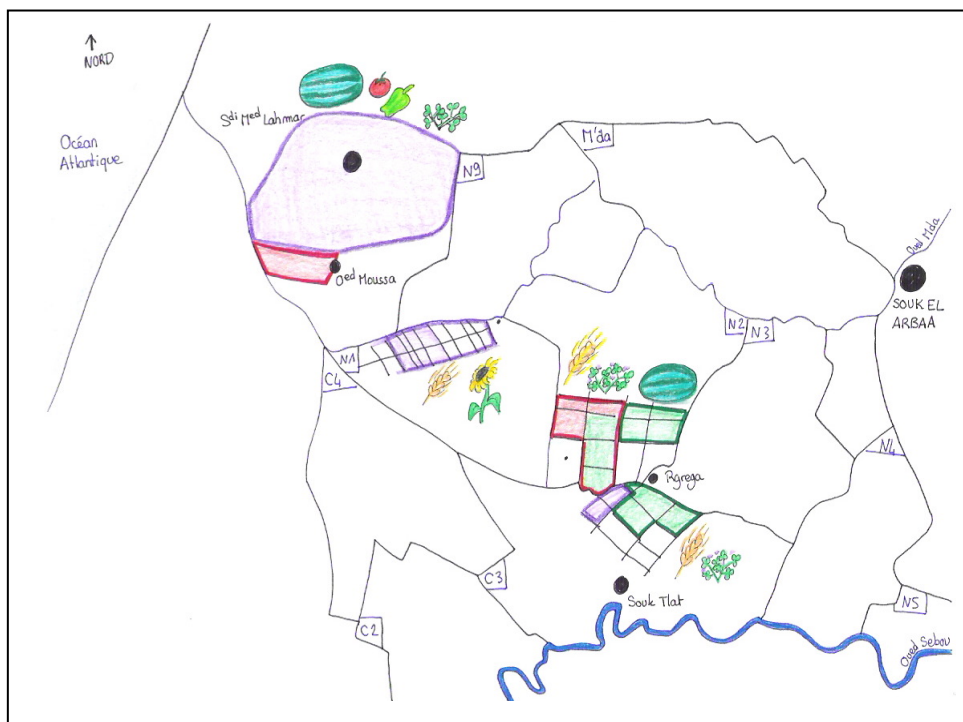


Figure 6. Territoires des trois douars dans les années 2000.

Les douars, leur territoire et leur stratégie

L'histoire agraire de ces trois douars montre que ces douars ont des territoires bien différents, et qu'en fonction de leur territoire, ils développent des stratégies différentes.

Dans notre échantillon, nous pouvons faire émerger deux types de douars, en fonction de leur territoire : les douars ayant des terres en aménagé et en non-aménagé (O^{led} Mansour et O^{led} Moussa), et les douars ayant des terres uniquement en aménagé (Rgrega). Les deux premiers douars adoptent des stratégies comparables, ils se replient sur les parcelles non aménagées, plus proches des douars, où l'irrigation privée permet de dégager des revenus agricoles importants. Tandis que Rgrega adopte une stratégie d'expansion et exploite les terres justement délaissées par les premiers par l'exploitation de terres louées. Aussi observe-t-on une intégration différenciée de l'aménagement comme facteur de développement agricole : les douars n'ayant accès qu'à l'aménagement s'approprient plus fortement les aménagements, que les douars ayant accès à d'autres facteurs de développement, comme les forages.

Pour ces douars, c'est bien l'aménagement qui a modifié leur territoire et leur mode de mise en valeur. Les perspectives de remembrement ont poussé les agriculteurs à sécuriser leur accès au *rme*, qui ont par la suite investi dans les forages, ce qui les a fixés sur le *rme*. Tandis que les agriculteurs de Rgrega ont bénéficié de manière indirecte des impacts des aménagements suite au départ des O^{led} Moussa vers le *rme*. Les territoires de douar identifiés, en plus des liens fonciers et du mode de faire valoir ont aussi évolué sous l'impact de nouvelles pratiques et d'innovations. Ces innovations et nouvelles pratiques sont-elles du fait de l'aménagement même ?

Les vecteurs de changements

Pour comprendre comment les nouvelles pratiques et innovations ont été adoptées par certains douars, et si cette adoption est le résultat de l'aménagement, nous avons retracé les vecteurs de quelques changements marquants, comme l'intensification des pratiques.

D'autres changements, d'ordre économique, social et organisationnel sont aussi le fruit des aménagements, comme la disparition des anciennes formes d'organisation du travail au profit du salariat. Comprendre par quels vecteurs ces changements ont été adoptés demande une analyse plus fine des trans-

formations sociales et économiques, à partir d'enquêtes plus spécifiques, une fois ces changements clairement identifiés. A ce stade de l'étude, nous ne pouvons encore préciser les processus d'appropriation de ces changements. Aussi allons-nous seulement retracer ici comment les agriculteurs des douars ont, à travers le temps, intensifié leurs pratiques et adopté les cultures sucrières, mis en place le pompage privé pour irriguer entre autres l'arachide, le haricot et la pomme de terre, et enfin, comment les agriculteurs ont adopté le goutte-à-goutte.

L'intensification des pratiques

Le premier changement important est l'intensification des pratiques, que ce soit en aménagé et hors aménagement : tous les agriculteurs ont adopté de nouvelles variétés (notamment pour les céréales), les engrais chimiques et amélioré les travaux du sol. Dans les années 1970, la réforme agraire permet l'installation de coopératives de la réforme agraire au niveau du secteur N1 et de S^{di} M^{ed} Lahmar entre autres. Ces coopératives sont fortement encadrées par les agents de l'ORMVAG et les agriculteurs apprennent entre autres à utiliser les engrais. A S^{di} M^{ed} Lahmar, les agriculteurs voisins se mettent progressivement à intensifier leurs pratiques, au contact des ayants-droit de la réforme agraire⁹.

Dans les années 1980, c'est encore une fois l'office qui est le vecteur de l'innovation : au moment de l'arrivée de l'eau, l'office organise des sessions de formation pour l'aspersion et pour la canne à sucre. Un agriculteur par douar participe à ses journées de formation, qui est ensuite chargé de transmettre à ses voisins¹⁰. La plupart du temps, le représentant du douar est un agriculteur qui possède des terres melk. Ces melkistes de taille moyenne servent ensuite de modèle pour les autres agriculteurs, en matière de pratiques. Ainsi un agriculteur de Rgrega nous raconte : « Avec l'arrivée de l'eau, on a changé de conduite : on a irrigué, on mettait de l'engrais et on traitait. On a aussi changé de variété de semences. Ça a donné de bons résultats, de meilleurs rendements. Ce n'est pas l'office qui nous a appris : ce sont les grands melkistes qui faisaient ça, alors on les a copiés. »¹¹.

Au niveau de S^{di} M^{ed} Lahmar, où l'office est moins présente du fait de l'absence de l'aménagement, les agriculteurs commencent à forer des puits pour irriguer l'arachide, en suivant ce qui se faisait depuis plusieurs années sur la zone côtière voisine. De nombreux agriculteurs, ouvriers dans ces fermes ont appris les techniques d'irrigation et une fois les moyens réunis (financiers et sécurisation de la terre) investissent dans des forages. En parallèle des ouvriers sur la zone côtière, certains agriculteurs partent travailler dans le maraîchage à Berkane (dans la région de Oujda), d'où ils ramènent de nouvelles cultures, les haricots et la pomme de terre.

Adoption du goutte-à-goutte

A partir des années 1990, c'est le goutte-à-goutte que les ouvriers sur la zone côtière apprennent dans les serres de bananes et dans les exploitations de fraises. A partir de 2000, de nombreux agriculteurs de S^{di} M^{ed} Lahmar ont adopté et adapté le goutte-à-goutte pour leurs parcelles de maraîchage. C'est donc par la main-d'œuvre employée dans les grandes de la zone côtière que sont introduites les dernières innovations au niveau des douars proches de la zone côtière. Il est intéressant de voir que les agriculteurs des douars de S^{di} M^{ed} Lahmar emploient eux aussi de la main-d'œuvre (le maraîchage en goutte-à-goutte étant consommateur de main-d'œuvre), en provenance des douars aux alentours de Souk Tlat, dont le douar Rgrega.

L'office, vecteur relayé par les exploitations innovantes

Ainsi quatre vecteurs participent principalement à l'innovation et au dynamisme agraire des territoires de douars. Tout d'abord l'office, au début des aménagements, avec comme intermédiaire les melkistes moyens qui, par les réseaux de voisinage avec les plus petits agriculteurs, participent à l'intensification

9 « Les doses d'engrais utilisées étaient faibles. Les premiers qui ont fait les engrais étaient les coopératives de la réforme agraire encadrés par les agents de l'office. » (ayant-droit et melkiste de Ouled Mansour).

10 « Pour la canne à sucre, les agents de l'office nous ont emmenés à Dar Gueddari, à la sucrerie, 1 agriculteur par douar, 1 journée, 2 à 3 fois. Puis ils nous ont expliqué comment montrer aux autres : ils nous ont montré comment planter et utiliser les asperseurs et les engrais dans une parcelle d'essai à côté de la sucrerie. De retour, j'ai expliqué dans les parcelles ce qu'on m'avait montré. » (ayant-droit et melkiste de Rgrega).

11 Un autre agriculteur compare les rendements des céréales avant et après intensification avec l'avènement de l'irrigation : 20 qx/ha avant aménagement et jusqu'à 80 qx/ha après aménagement pour une culture de blé.

générale des pratiques. Plus tard, ce sont les grandes exploitations innovantes à la fois sur la zone côtière, mais aussi à l'intérieur de l'aménagement (Sogéa, Sodéa, ferme de l'Inra...), qui, par l'intermédiaire de la main-d'œuvre, introduisent les dernières innovations dans le Gharb.

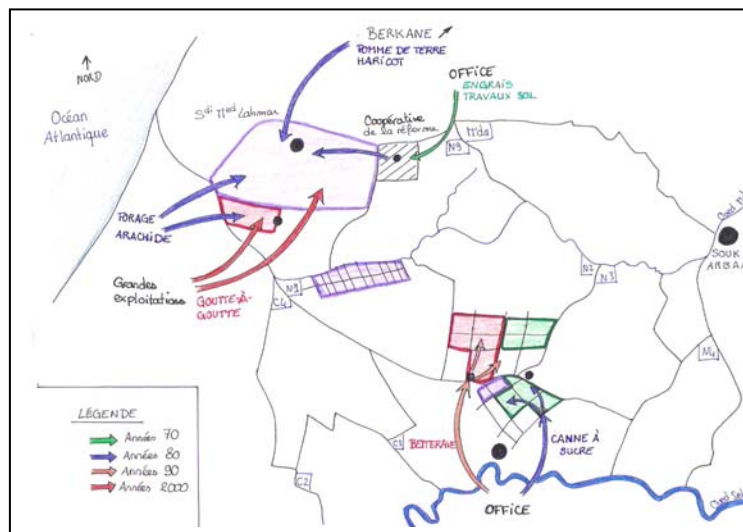


Figure 7. Les vecteurs des changements au cours du temps pour les trois douars.

Il faut aussi noter qu'en ce qui concerne les cultures sucrières, ce sont les sucreries qui ont pris le relais de l'office en matière d'appui aux agriculteurs. Les autres agro-industries comme les rizeries par exemple et les différentes filières ne semblent pas jouer de rôle d'appui direct au niveau des douars, mais elles interagissent avec des exploitations de taille importante, comme dans le cas de la filière fraise.

L'aménagement, par son volet vulgarisation, a donc bien été au début l'initiateur des changements de pratiques et de l'adoption de nouvelles cultures et variétés. Aujourd'hui, ce sont surtout les flux de main-d'œuvre qui permettent d'appréhender l'évolution des territoires,

Les flux de main-d'œuvre agricole en rive droite

Jusqu'au début de l'irrigation, dans les années 1980, la main-d'œuvre était principalement familiale, puis, avec l'irrigation, les agriculteurs de S^{di} M^{ed} Lahmar ont commencé à embaucher des ouvriers de leur douar. Avec le début de la betterave irriguée au N2 en 1994 et le riz au N1 en 1996, une partie de la main-d'œuvre de ces douars s'est déplacée à l'intérieur de l'aménagement, tandis que l'autre, plus qualifiée, a été embauchée dans la fraise ou dans les serres sur la zone côtière. A partir des années 2000, avec le déclin du riz et l'abandon progressif des cultures sucrières au N2, les ouvriers de S^{di} M^{ed} Lahmar se tournent majoritairement vers la zone côtière, délaissant les exploitations voisines. Aussi, les agriculteurs de S^{di} M^{ed} Lahmar, dont les besoins en main-d'œuvre ont augmenté avec l'extension des superficies irriguées par la mise en place du goutte-à-goutte commencent à employer de la main-d'œuvre provenant de la zone aménagée, plus particulièrement de Souk Tlat (dont le douar Rgrega). A Rgrega même, les besoins se sont accrus avec l'adoption de la pastèque, et les agriculteurs, dont les fils travaillent en partie dans les exploitations de S^{di} M^{ed} Lahmar, où le salaire est plus élevé, importent de la main-d'œuvre des douars voisins. Ces mêmes douars à leur tour font appel à de la main-d'œuvre depuis les zones bour de Souk El Arbaa, où les terres manquent. Ainsi observe-t-on actuellement une véritable chaîne de main-d'œuvre, que les récentes innovations pourraient remonter progressivement.

D'autres territoires peuvent être identifiés, à une échelle supérieure, participant aussi au dynamisme agricole local. Ce sont les territoires de polarisation définis autour des souks et petits centres urbains. Les douars sont en lien avec ces territoires à travers les melkistes habitant en ville, mais pour la commercialisation et l'achat de produits.

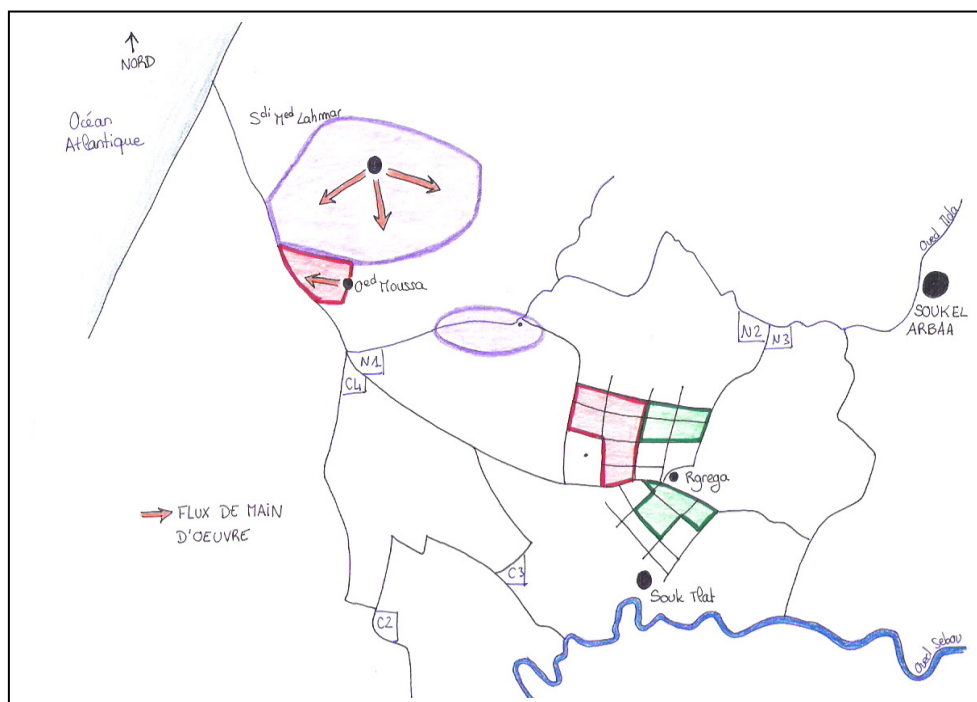


Figure 8. Les flux de main-d'œuvre agricole dans le Gharb dans les années 1980.

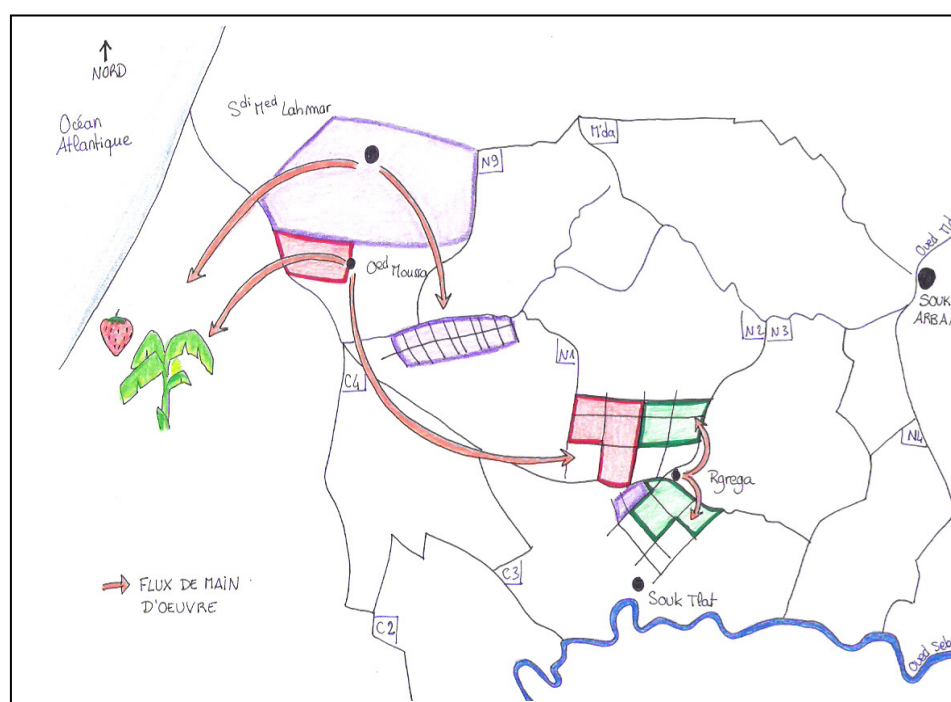


Figure 9. Les flux de main-d'œuvre agricole dans le Gharb dans les années 1990.

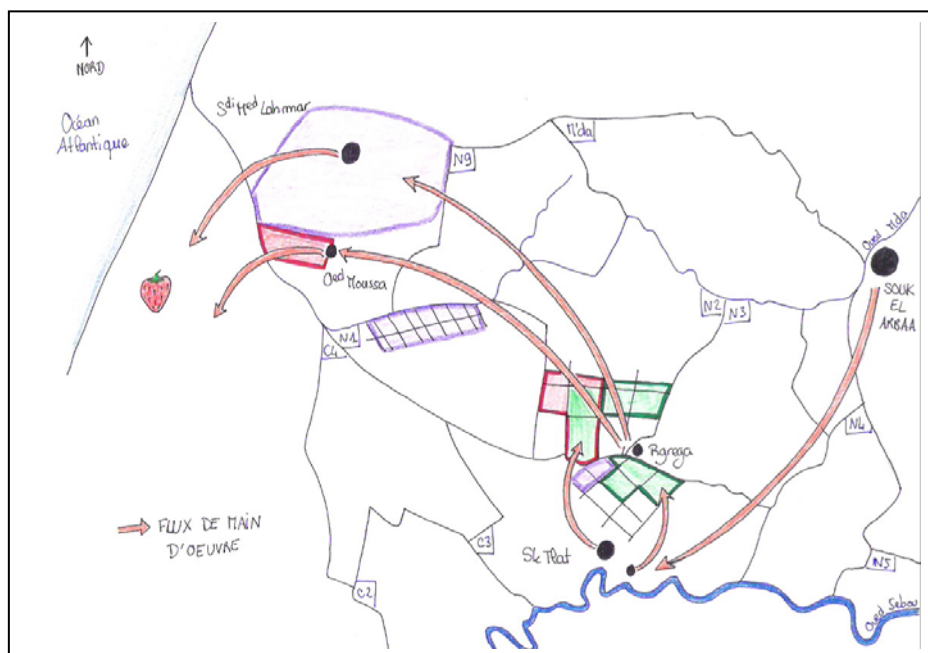


Figure 10. Les flux de main-d'œuvre agricole dans le Gharb dans les années 2000.

L'attractivité des souks et petits centres urbains

Les centres urbains et souks auxquels se rattachent les douars participent à la vie économique et sociale des douars, à travers les échanges commerciaux, l'ouverture à des réseaux sociaux et professionnels plus vastes et l'apport de revenus complémentaires.

En effet, c'est au niveau des souks que sont livrés les petites productions comme le pois chiche, la fève, le tournesol graine, l'arachide, qui servent de trésorerie aux agriculteurs. C'est aussi au niveau de ces souks que les agriculteurs s'approvisionnent en semences, engrais et produits phytosanitaires. D'autres centres d'approvisionnement participent, situés à Souk El Arbaa : concernant les plantes sucrières, la voie d'approvisionnement est spécifique : par la CDAG (Coopérative de développement agricole du Gharb), pour les semences en céréales, les agriculteurs se rendent au centre de mise en valeur agricole de Souk El Arbaa, où la Sonacos les fournit. Ces fournisseurs véhiculent eux aussi des changements, en incitant les agriculteurs à acheter et utiliser leurs produits.

Au niveau des petits centres urbains, les agriculteurs ont accès à différents services (mécanicien, administration, éducation, hammam, banques...), et y trouvent aussi des revenus complémentaires qui rendent ces centres urbains attractifs. Les revenus extra-agricoles sont parfois directement réinvestis dans l'agriculture et participent dans tous les cas au maintien d'une population rurale. Fréquenter les souks, et autres lieux de rencontre (café, hammam, administration) permet aussi d'élargir ses relations et de s'ouvrir à d'autres réseaux, qui permettent l'introduction de nouveaux changements.

Les réseaux développés dans le cadre des territoires de polarisation sont souvent des réseaux extrarégionaux, qui permettent les apports externes, en provenance d'autres régions du Maroc, voir du monde. Aussi, les territoires de polarisation jouent-ils, comme les grandes exploitations innovantes, le rôle de vecteurs des changements externes au Gharb.

Nous proposons ici une carte des territoires de polarisation pour la rive droite du Sebou.

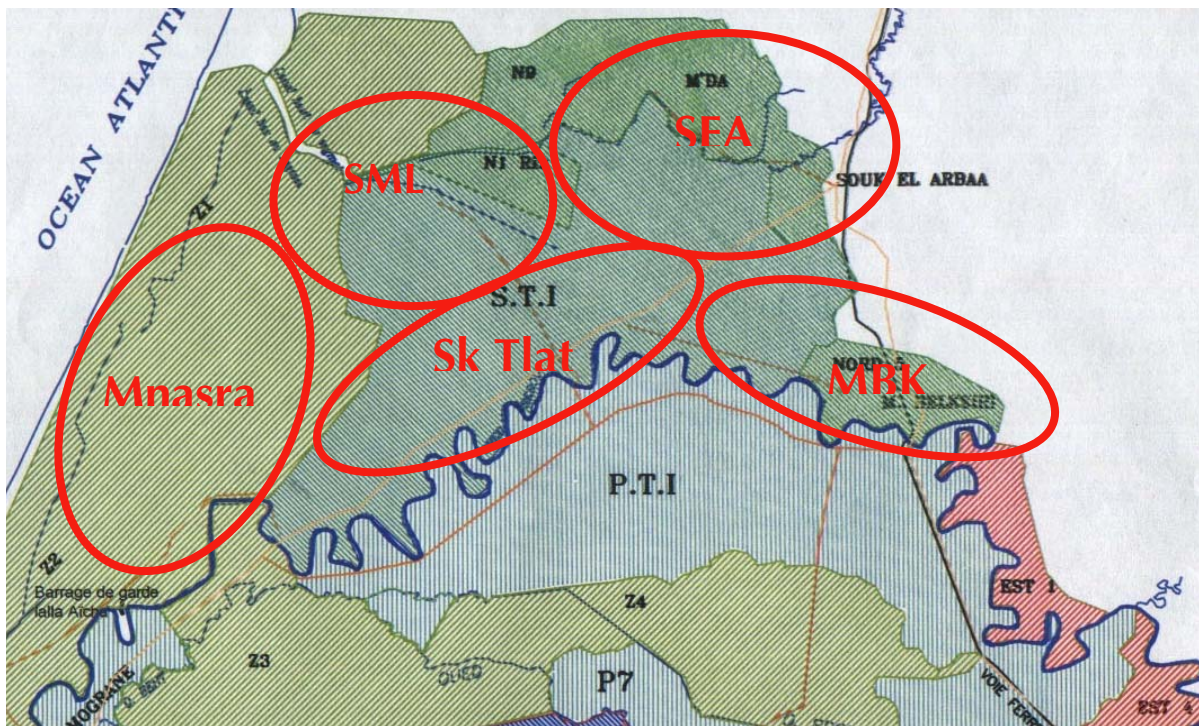


Figure 11. Attractivité des souks et centres urbains : les territoires de polarisation sur la rive droite du Sebou.

Les réseaux comme facteur de transformation des territoires

A travers ces quelques illustrations, l'on voit bien que des innovations et des changements, introduits directement par l'aménagement, notamment l'intensification des pratiques et l'adoption de nouvelles variétés ont influencé la trajectoire des territoires, même s'ils n'ont pas suivi exactement les processus prévus. L'un des objectifs du projet Sebou était la modernisation et l'intensification des pratiques agricoles. Aujourd'hui, cet objectif est atteint dans la majorité, voire la totalité des exploitations : tous les agriculteurs travaillent les sols, utilisent des variétés améliorées et des intrants. Certes, certains agriculteurs au sein de l'aménagement sont retournés au bour après avoir irrigué pendant plusieurs années. Mais ce retour au bour n'est pas un retour à la case départ : les rendements ont augmenté et l'intensification est toujours appliquée, aucun agriculteur n'est retourné à ses anciennes pratiques.

L'étude des vecteurs de changements permet aussi de bien prendre en considération des vecteurs souvent sous-estimés dans les processus de changement : la main-d'œuvre, ainsi que les souks et petits centres urbains, en permettant de développer des réseaux plus larges. A l'échelle du Gharb, les flux de main-d'œuvre expliquent les grandes tendances d'un territoire à l'autre et permettent dans une certaine mesure de prévoir les possibles évolutions de ces douars et de mieux les accompagner. Si l'on remonte les flux de main-d'œuvre actuels, on peut se demander si le goutte-à-goutte peut être adopté à Rgrega. Pour le moment, des contraintes techniques se posent. Pour les agriculteurs de Rgrega, le goutte-à-goutte n'est possible qu'avec un forage, l'eau du réseau n'étant pas disponible au moment voulu. Or à Rgrega, la nappe est salée et empêche les agriculteurs de forer¹². Une solution pourrait être de mettre en place un bassin d'accumulation, avec des tours d'eau négociés, comme c'est le cas pour un agriculteur au N9. Cependant, les agriculteurs de S^{di} M^{ed} Lahmar n'utilisant pas de bassin d'accumulation, les agriculteurs de Rgrega ne l'envisagent pas. L'office pourrait alors jouer le rôle d'intermédiaire entre les agriculteurs de Rgrega et l'agriculteur au N9.

Conclusion

Lors de la mise en place de périmètres de la grande hydraulique, beaucoup s'attendent et espèrent, notamment les aménageurs, à un impact uniforme des aménagements. Or, les premiers résultats de cette étude montrent que les impacts sont hétérogènes, selon la capacité des agriculteurs à saisir les opportuni-

¹² Les forages sont de plus interdits à l'intérieur de l'aménagement.

tés offertes par les aménagements. Cette capacité est fortement liée aux situations avant aménagement, comme les terres disponibles par douar ou finage, ainsi que les superficies disponibles par agriculteur. Le douar Rgrega illustre bien ce fait : sur 600 m², les agriculteurs ne peuvent cultiver de manière rentable la canne et se concentrent sur les parcelles plus étendues dans le secteur N2. L'éloignement des parcelles est aussi un facteur à prendre en compte : les agriculteurs de S^{di} M^{ed} Lahmar se concentrent sur les parcelles plus proches, délaissant les parcelles équipées parfois distantes de plus de 20 km. La possibilité de forer joue aussi : à Rgrega, on utilise encore les infrastructures hydrauliques car la salinité de la nappe empêche tout forage. Enfin, la période de l'aménagement est importante : plus l'aménagement est récent et plus les agriculteurs auront appris au niveau des secteurs voisins à dépasser les contraintes locales et donc à se passer de l'aménagement.

Le projet Sebou envisageait le douar comme interlocuteur privilégié pour les aménagements. Cependant, cette recommandation n'a pas été mise en œuvre et la maille hydraulique ne s'est pas pliée au découpage des territoires des douars. Au niveau des trois douars étudiés, aucun ne compte de terres sur un seul et même secteur, tous sont à cheval sur deux secteurs au moins. Ceci peut poser des problèmes dans la gestion des aménagements, dans la mesure où les centres de décision administratifs concernant les aménagements, ne correspondent pas aux centres de décision des communautés. Or on observe les dynamiques agraires à l'échelle des douars et non des secteurs hydrauliques. Une des dynamiques actuelles à l'intérieur de l'aménagement est la culture de pastèque. Cette culture est certes plus particulièrement développée au sein d'un secteur hydraulique, le N2, mais cette dynamique est le fait d'un douar en particulier, le douar Rgrega, et non du secteur N2. On observe d'ailleurs une augmentation des superficies de pastèque au secteur C3, due à ces mêmes agriculteurs.

Le douar, comme échelle pertinente pour approcher l'intégration par les agriculteurs des aménagements pose de nouvelles hypothèses et questions. La première question concerne les futurs aménagements, et interpelle plus particulièrement les aménageurs : le douar ne pourrait-il pas être l'interlocuteur privilégié lors d'aménagements à venir, comme sur la zone côtière ? Comment replacer le douar au centre de l'aménagement ?

Tandis que d'autres questions concernant plus particulièrement la recherche. Aujourd'hui l'on voit clairement l'interaction entre la zone côtière et la plaine aménagée : la plupart des innovations sont introduites au niveau du cordon littoral puis sont progressivement adoptées à l'intérieur de la plaine. Cependant n'y a-t-il pas eu d'interactions inverses lors d'une première phase ? Nous l'avons vu, les agriculteurs de S^{di} M^{ed} Lahmar ont intensifié leurs pratiques suite à leurs contacts avec les attributaires de coopératives de la réforme agraire, ayant bénéficié des aménagements. L'intensification de ces pratiques a ensuite été suivie de l'adoption d'innovations techniques plus récentes comme le goutte-à-goutte. L'hypothèse que l'on peut formuler est la suivante : les agriculteurs de la zone côtière, comme ceux de S^{di} M^{ed} Lahmar, n'ont-ils pas pendant une période profité des aménagements voisins, ce qui leur a permis d'une part d'augmenter leurs revenus agricoles, mais aussi par la suite d'adopter des techniques plus innovantes. Autrement dit, les agriculteurs de la zone côtière et de S^{di} M^{ed} Lahmar auraient-ils pu adopter des techniques modernes, introduites par les grandes exploitations capitalistes, sans avoir bénéficié au préalable de l'apprentissage de l'intensification des pratiques introduite par l'aménagement ? Aussi serait-il intéressant de comprendre comment localement les mécanismes de l'adoption des innovations. Par quelles personnes exactement passent les innovations, comment sont-elles discutées, modifiées et adaptées au contexte local, pour finalement devenir une norme locale, une connaissance pratique locale, partagée par tous les agriculteurs du douar. Lors de notre étude, nous avons pu voir des agriculteurs mettre en pratiques des innovations, mais aussi peiner à les adopter. Les réseaux mobilisés ne suffisent pas à dépasser certaines contraintes. Aussi serait-il intéressant de voir comment sont localement adoptées les innovations, afin d'accompagner les agriculteurs à dépasser ces contraintes et d'aider à la constitution de nouveaux réseaux.

L'étude présentée ici comporte aussi quelques limites : en remontant les réseaux à partir du douar Rgrega, nous n'avons pas pu toucher de douar uniquement melk, ni traverser l'oued Sebou. Ceci pourrait être le résultat de ruptures dans les réseaux, plusieurs hypothèses pouvant expliquer ces ruptures, comme les origines tribales et des préoccupations différentes entre petit ayant-droit et melkiste de 5ha. Il serait alors intéressant de vérifier si ces ruptures sont réelles et s'intéresser de plus près à la manière dont les territoires évoluent en rive gauche, où les aménagements et l'encadrement ont été plus longs et plus importants, et où les liens avec la zone côtière sont faibles voire inexistantes.

Références bibliographiques

BOUDERBALA N., 1999. L'aménagement des grands périmètres irrigués. Le cas du Maroc. Cahiers Options méditerranéennes n°36, Montpellier.

BRL, 1976. Périmètre du Gharb. STI. Options fondamentales. Royaume du Maroc, Rabat.

DARDOUR, 1964. Agriculteurs et techniciens face aux aménagements hydro-agricoles. Contribution à l'étude socio-anthropologique d'un conflit de rationalité. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Tours.

DARRE J.P., 1999. La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence. Ed de la Maison des Sciences de l'homme, Paris.

DARRE J.P., 2006. La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs. Ed. du GRET, Paris.

FERRATON N., 2003. Initiation à une démarche de dialogue. Agridoc. Ed. du GRET, Paris.

KHALILE M., 1992. Contribution à l'évaluation de l'impact de l'aménagement hydro-agricole sur l'économie des exploitations. Mémoire de fin d'études. IAV Hassan II, Rabat.

Le COZ J., 1964. Le Rharb. Fellah et colons. Etude de géographie régionale., tome 1 et 2. CURS, Rabat.

MARA, 1970. Atlas du Bassin du Sebou. Royaume du Maroc. Rabat.

PASCON P., 1980. Etudes rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine, SMER, Rabat.

PROJET SEBOU, 1966. Aménagement d'une première zone de développement. Annexe 9, Mise en valeur et organisation socio-économique. Royaume du Maroc, Rabat.